

Centre d'Information  
et d'Orientation  
Cio Le Havre



académie  
Normandie



# Après la classe de 3<sup>ème</sup> Générale

**Mardi 16 Novembre 2021**

**L. Petit**, Psychologue Education Nationale

**S. Bozec**, Chef d'Etablissement

# Plan de la présentation

- ❑ Les voies d'orientation après la classe 3<sup>ème</sup>
- ❑ Saisir ses vœux via les téléservices
- ❑ La Sectorisation
- ❑ La Seconde Générale et Technologique
- ❑ La Réforme de la voie professionnelle
- ❑ Le bac technologique
- ❑ L'offre de formation en lycées sur notre secteur





**Les voies d'orientation  
après  
la classe de 3ème**



# Après la 3<sup>ème</sup> : deux voies d'orientation

En Lycée Général  
et  
Technologique

**Voie générale et  
technologique**

OU

En Lycée professionnel  
ou  
en CFA (Centre de Formation  
d'Apprentis)

**Voie Professionnelle**

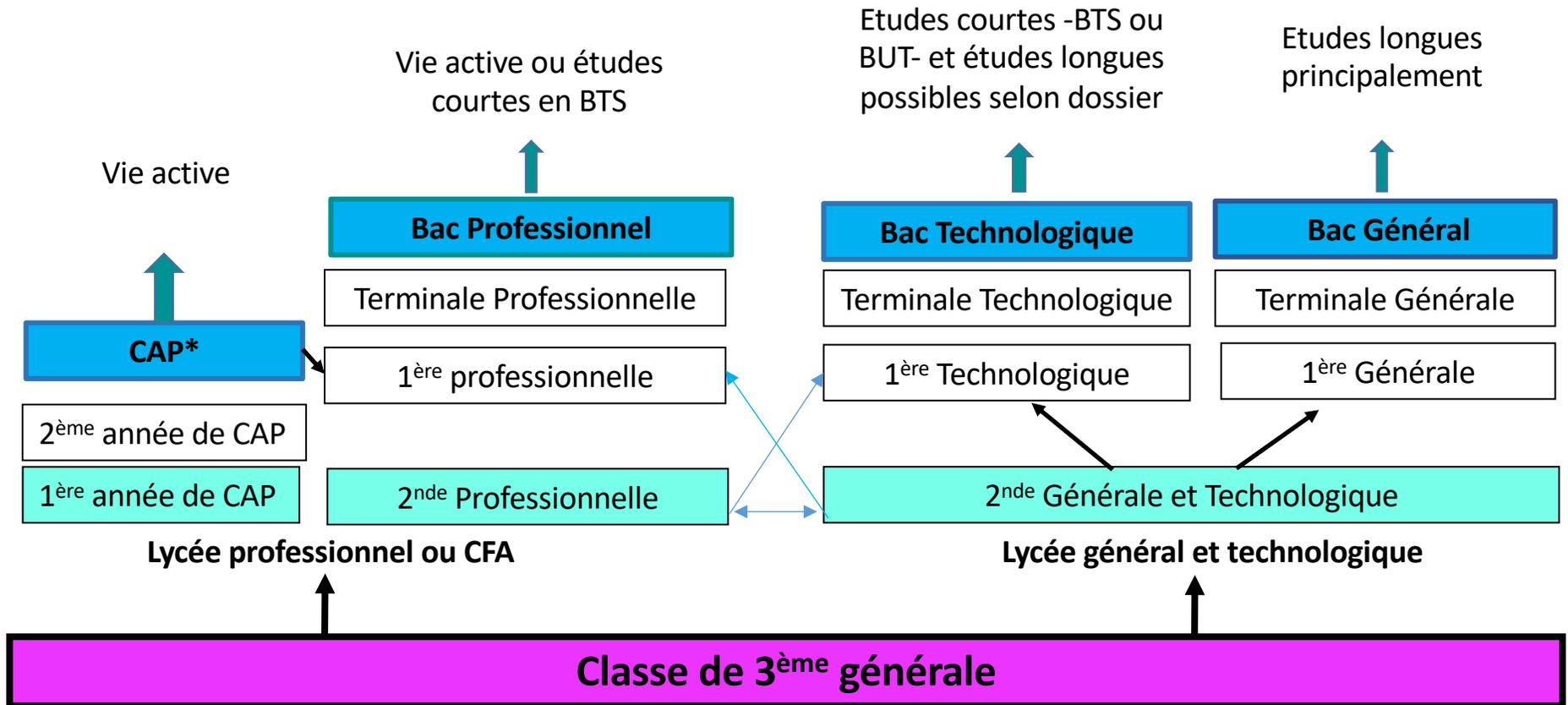
**Classe de 3<sup>ème</sup>**

```
graph TD; A[Classe de 3ème] --> B[Voie générale et technologique]; A --> C[Voie Professionnelle]; B --- D[OU]; C --- D;
```

# Deux voies d'orientation après la troisième

## La voie Professionnelle

## La voie Générale et Technologique



\*CAP : en 1 an, 2 ou 3 ans en fonction du profil des élèves

Saisir les vœux  
d'orientation post 3<sup>ème</sup>  
via  
les téléservices



# La procédure d'orientation se fait via une plateforme numérique

- ❑ Le collège m'a donné **des codes d'accès**.  
Attention à ne pas les perdre
- ❑ Toute la procédure d'orientation et d'affectation passe par ce site des téléservices
- ❑ Je suis très vigilant aux **dates d'ouverture et de fermeture des téléservices** pour la saisie des voeux



## **SAISIR MES VŒUX**

provisoires (2<sup>ème</sup> trimestre)  
et définitifs (3<sup>ème</sup> trimestre)  
via la plateforme

**[Teleservices.ac-rouen.fr](https://teleservices.ac-rouen.fr)**



# Quand me connecter aux téléservices ?

- Via les messages du collège, j'ai connaissance des périodes d'ouverture des téléservices ; je peux créer une alerte sur mon téléphone pour ne pas l'oublier
- Je me connecte **AVANT** le conseil de classe pour saisir mes vœux
- Je me reconnecte **APRES** le conseil de classe pour prendre connaissance de l'avis du conseil de classe
- Fin Juin, généralement après les épreuves du DNB, le collège informe chaque élève de son affectation



# Au Second trimestre, j'indique mes intentions provisoires d'orientation

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- ORIENTATION**
- AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- BOURSE DE COLLÈGE
- COLLEGE VILLARS
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

 SERVICE EN LIGNE  
**ORIENTATION**

**1** Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :**

Intention 1

**Le rang détermine l'ordre de préférence**



- 2de générale et technologique ou 2de STHR 
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

**Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

**Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour*

**Au 3ème trim, SAISIR mes vœux définitifs : sur une période de 15 jours environ courant Mai**  
via le portail [teleservices.ac-rouen.fr](https://teleservices.ac-rouen.fr)

**SCOLARITÉ SERVICES**

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

**SCOLARITÉ SERVICES**

MON COMPTE



ACCUEIL

ORIENTATION

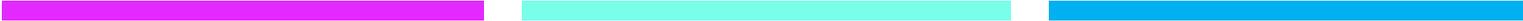
AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Je me connecte avec les identifiants que le collège m'a fournis pour ma première connexion, puis je choisis l'onglet ORIENTATION puis l'onglet AFFECTATION après la classe de 3ème



# La sectorisation

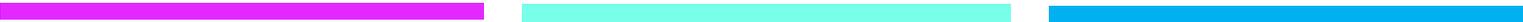
- **Pas de sectorisation pour une entrée en lycée professionnel**
- Sectorisation pour une entrée dans la voie générale ou technologique (normalement indiqué sur les téléservices)
- Les lycées de secteur sont déterminés par l'adresse des responsables légaux
- Pour les élèves domiciliés sur le secteur du collège Raymond Queneau, les lycées de rattachement sont :
  - Jean Prévost, Jules Siegfried,**
  - Schuman-Perret et Françoise de Grâce en fonction des places disponibles**
- les sections euro (Allemand et Espagnol) ne sont pas sectorisées – **MAIS en section euro ANGLAIS, la priorité est donnée aux élèves du secteur**



**LA SECONDE GÉNÉRALE**

**ET**

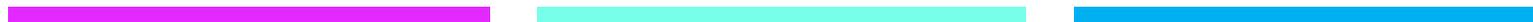
**TECHNOLOGIQUE**



# Enseignements obligatoires 2<sup>nd</sup>e GT

Français	4h	Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Histoire-Géographie	3h	EPS	2h
LVA + LVB	5h30	Sciences numériques et technologie	<b>1h30</b>
Mathématiques	4h	<b>Sciences Economiques et Sociales</b>	<b>1h30</b>
Physique-Chimie	<b>3h</b>	Enseignement moral et civique	18h par an

+ Accompagnement personnalisé, aide à l'orientation	1h
+ Eventuellement choix d'enseignements optionnels	1h30 à 3h



# Les options en 2<sup>nde</sup> GT au lycée Jean Prévost

Les enseignements optionnels généraux :

- Arts Plastiques 3h
- Histoire des Arts 3h
- Cinéma Audiovisuel 3h
- Langues et cultures de l'antiquité : latin et/ou grec 3h

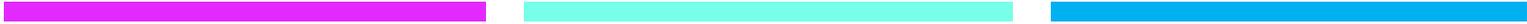
Les enseignements optionnels technologiques :

- Management et gestion 1h30
- Sciences de laboratoire 1h30

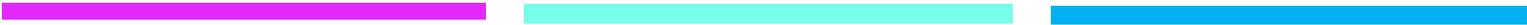
**Principes :**

- ✓ 1 seul enseignement optionnel « général » possible, à l'exception du latin ou du grec qui peut être pris en plus d'un premier enseignement optionnel général
- ✓ 1 seul enseignement optionnel « technologique »
- ✓ 1 option générale et une option technologique peuvent se cumuler



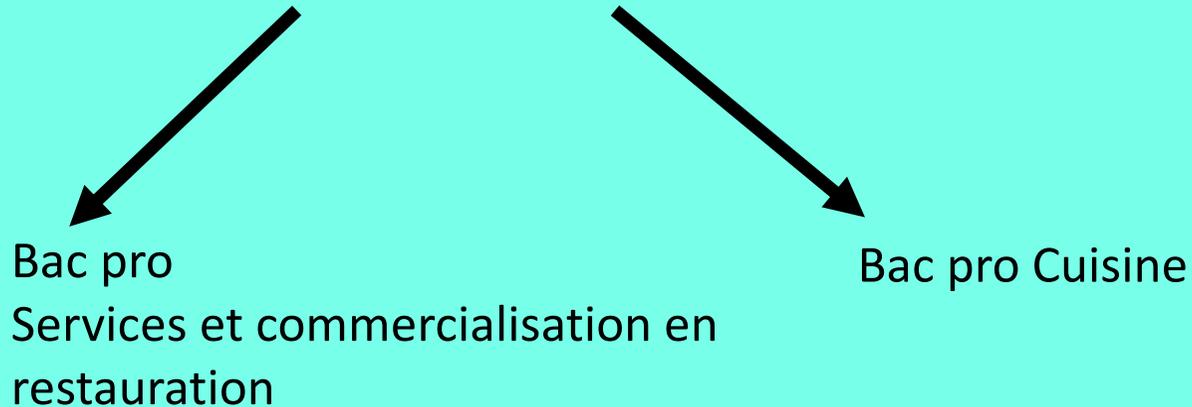


# **LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE**



# Points importants de la réforme de la voie pro

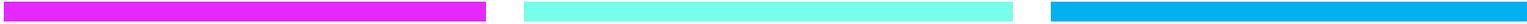
- Regroupement de 2<sup>nde</sup> pro en famille de métiers
- Ex : 2<sup>nde</sup> pro métiers de hôtellerie-restauration. Et en 1ere , on s'oriente vers l'un ou l'autre de ces bacs pros



***Voir sur l'ONISEP les différentes familles de métiers***

- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Co-enseignement entre le pro et l'enseignement général





**LE BAC**

**TECHNOLOGIQUE**



# Qu'est-ce qu'un bac technologique

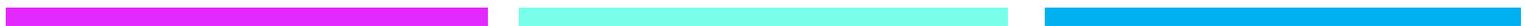
- On s'oriente vers un bac techno après une 2<sup>nd</sup>e GT
- Il y a 8 séries de bac technologique
- 40 à 45% de l'emploi du temps consacré à ses enseignements technologiques
- On commence à acquérir des connaissances dans un domaine restreint. Ces connaissances ne sont pas professionnelles.
- Une démarche spécifique : on part de l'analyse de cas concret pour aller des connaissances plus théoriques. Des travaux en groupe.
- Pas de stage sauf en STAV (Agronomie et Vivant) et STHR (Hotellerie-restauration)
- Nécessite une poursuite d'études courtes (bac +2 BTS; bac +3 BUT) pour se professionnaliser



# Le bac technologique

8 séries de bacs technologiques :

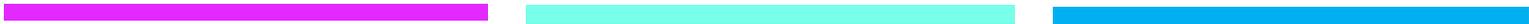
- **STMG** : Sciences et Technologie du Management et de la Gestion
- **STI2D** : Industriel et Développement Durable
- **STL** : Laboratoire
- **STAV** : Agronomie et Vivant (uniquement en lycée agricole)
- **ST2S** : Santé social
- **STHR** : Hôtellerie Restauration
- **TMD** : Techniques de la Musique et de la Danse (à Rouen)
- **STD2A** : Design et Arts Appliqués (à Rouen et Le Havre Saint Vincent de Paul )





**OFFRES DE FORMATION**

**EN LYCÉES SUR NOTRE SECTEUR**



# Offres de formation dans les lycées GT du secteur

- **Lycée Jean Prévost** : bac général, bac technologique STMG (Management et Gestion)
- **Lycée Siegfried** : bac général avec le profil Sciences de l'ingénieur ou Sciences informatique et numérique, bac technologique STI2D (Industries et développement durable)
- **Lycée F. de Grâce** : bac techno STL (avec le profil biotechnologies de laboratoire), ST2S (santé social)
- **Lycée Schuman-Perret** : bac général, STL (avec le profil physique et chimie de laboratoire), STI2D, STMG



# Offres de formation dans les lycées professionnels du Havre

**Antoine de Lavoisier** : *Logistique et transport, maintenance de véhicules, carrosserie, chaudronnerie industrielle, conduite poids lourds, aéronautique*

**Schuman - Perret** : *Bâtiment, Technicien d'étude du bâtiment, assistance en architecture, énergies, menuiserie, maintenance, industries chimiques*

**Françoise de Grâce** : *relation client, hygiène, aide à la personne*

**Porte Océane** : *gestion administrative*

**Claude Monet** : *gestion administrative, sécurité*

**Jules Lecesne** : *coiffure, hôtellerie - restauration, relation client, textile-habillement (couture)*

**Jules Siegfried** : *électronique et numérique, fabrication mécanique, dessin industriel*

## Et aussi ...

- Les CFA ou UFA pour l'apprentissage
- Les MFR (Maisons Familiales et Rurales), notamment celle de Criquetot l'Esneval
- Les lycées privés sous contrat qui proposent des formations professionnelles, technologiques et générales.

Si vous êtes intéressé, prendre contact en cours d'année (dès Décembre pour les formations professionnelles)



Centre d'Information  
et d'Orientalion  
Cio Le Havre

académie  
Normandie



**CIO : 17 quai de Southampton, 76600 Le Havre**

**☎ 02.32.08.98.41 pour les prises de rendez-vous**

Email pour vos questions : [laurence.petit3@ac-normandie.fr](mailto:laurence.petit3@ac-normandie.fr)

**MERCI**

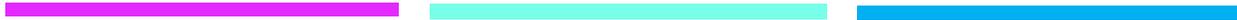
---



**LA RÉFORME**

**DU**

**BAC GÉNÉRAL**



# La réforme du bac général

- Un tronc commun pour tous

	En 1 <sup>ère</sup>	En Terminale
<b>Français / Philosophie</b>	4h	4h
<b>LVA + LVB</b>	4h30	4h
<b>Histoire-Géographie</b>	3h	3h
<b>Enseignement scientifique</b>	2h	2h
<b>EPS</b>	2h	2h

- Choix obligatoire de 3 spécialités en 1<sup>ère</sup> (4h x 3)
- **Choix de 2 spécialités en Terminale parmi celles prises en 1<sup>ère</sup> (6h x 2)**

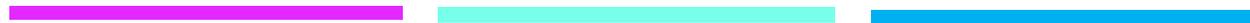


# 3 spécialités à choisir en 1<sup>ère</sup> , et 2 en Terminale

## Les spécialités en classe de 1<sup>ère</sup> et de Terminale générale

- Arts\*
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littérature et cultures étrangères
- Sciences économiques et sociales
- Littérature et Langues et culture Anciennes
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (en lycée agricole seulement)

\*Arts : cela peut être arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, musique, théâtre, histoire des arts mais il n'est pas possible de prendre 2 spécialités dans le champ des Arts



# Les spécialités en bac général sur des lycées du Havre

- **Informations sur les spécialités et options de lycées** accessibles sur [secondes-premieres2020-2021.fr](https://secondes-premieres2020-2021.fr)  
puis cliquer sur « les enseignements de spécialités près de chez vous », sélectionner un lycée

## Les 7 spécialités que l'on retrouve dans la plupart des établissements :

**HG-Géopolitique, Humanités-Littérature-Philosophie, Langues Littérature et Civilisation Etrangères, Sciences Economiques et Sociales, Math, Physique-Chimie, SVT.**



# Les spécialités dans quelques lycées havrais

Les 7 spécialités les plus fréquemment proposées : HG-Géo-Politique, Littérature et Philo, SES, LLCE (langue), Maths, PC, SVT

- **Jean Prévost** : Les 7 spécialités ci-dessus + Arts (Cinéma-Audiovisuel)
- **Claude Monet** : Les sept Spé + Arts (Arts Plastiques, Histoire des Arts), LLCA (langues anciennes)
- **François 1<sup>er</sup>** : Les 7 spécialités ci-dessus + Art (danse)
- **Porte Océane** : Les 7 spécialités + Arts (Musique, théâtre)
- **Siegfried** : Maths, PC, Numérique et sciences informatiques, Sciences de l'Ingénieur
- **Schuman-Perret** : Maths, PC, Sciences de l'Ingénieur, SVT, LLCE, SES



# Les enseignements optionnels en Terminale

**En T<sup>le</sup>, les élèves peuvent choisir un enseignement optionnel parmi :**

Mathématiques complémentaires  
(pour les élèves qui ont pris la spécialité maths en 1<sup>ère</sup>, et l'ont abandonné en Terminale) **3h**

---

Mathématiques expertes  
(pour les élèves choisissant la spé Maths en Terminale) **3h**

---

Droit et grands enjeux du monde contemporain  
(pas dans tous les lycées) **3h**

